

# **CERCLE TURGOT**

## **Compte-rendu du déjeuner-débat du 4 octobre 2011**

**Avec Monsieur Pierre LELLOUCHE  
Secrétaire d'Etat chargé du Commerce Extérieur**

### **Sur le thème : La France dans la mondialisation**

Le Président Jean-Louis CHAMBON souhaite la bienvenue au Ministre et remercie Henri de CARMOY d'avoir contribué à sa présence au Cercle.

Le Président Jacques-Henri DAVID remercie Pierre LELLOUCHE d'avoir accepté l'invitation et d'être aujourd'hui la bonne personne au bon endroit compte tenu de ses fonctions actuelles et précédentes de Ministre des Affaires Européennes.

Pierre LELLOUCHE remercie les Présidents du Cercle Turgot et dit être très heureux d'être là.

Il fait observer d'emblée que la dégradation du commerce extérieur de la France passant de - 51 à - 75 milliards est pénible à constater et qu'il en endossera la responsabilité.

Le sujet du commerce extérieur, précise-t-il, est en train de rentrer dans l'esprit des français. Il est vrai qu'on est en France plus enclins à ajouter des impôts que de sabrer dans les dépenses.

Mais, dans les faits, la notion de déficit commercial n'est pas encore entrée dans nos mœurs.

Le Ministre du Commerce Extérieur est en fait le Ministre de la mondialisation et dès lors l'on se doit de faire mieux que ces déficits abyssaux.

Ce qui est en train de se produire au regard du passé et ce à quoi nous devons faire face c'est l'irruption de 2 milliards de personnes nouvelles dans le domaine de la production. De fait, cela n'est pas une mondialisation heureuse.

La dette japonaise est de l'ordre de 200 % du PIB de ce pays, dit-il au passage.

La France pour sa part, toutes choses égales par ailleurs, est assez comparable aux U.S.A. en termes de répartition de sa dette publique.

Aujourd'hui il y a un moment de vérité sur la question de la dette.

On constate au surplus que le tissu industriel français s'est étiolé. Il n'y a en France que quelques 90 000 entreprises environ capables d'exporter, les plus significatives étant naturellement les grands groupes et les 1000 premières entreprises françaises.

Parmi ces entreprises, 73 % d'entre elles ont moins de 20 salariés et ont un *turnover* très important. En effet, un tiers des PME ne parviennent pas à conserver plus d'un an leur marché.

Là où l'Allemagne réalise quelques 100 milliards d'excédent de sa balance commerciale, nous réalisons en France quasiment un déficit symétrique dans l'autre sens.

En fait le problème de la France est d'abord un problème de production.

- **S'agissant de l'Euro**, il convient de reconnaître que cette devise a un coût. Il est de l'ordre de 3 à 4 milliards d'Euros en France.
- **Dans la composition de nos prix**, l'énergie connaît une croissance de 60 % cette année. Mais, d'autres pays, tel l'Allemagne, achètent aussi de l'énergie et cela ne les empêche pourtant pas d'exporter davantage que nous.
- **L'agroalimentaire** : il a fallu des mois pour que les grands commettants tels UBI FRANCE, la SOPEXA acceptent de dialoguer enfin.

Notre solde est passé de 9 à 6 % ; pour l'Allemagne il est aujourd'hui de 7 %.

Je fais le constat que nous vendons à l'Allemagne des matières premières qui nous retournent des produits transformés.

Faut-il en déduire que dans notre pays nous avons du mal à y transformer nos produits ?

Dans les produits d'entrée de gamme, c'est un « jeu de massacre » pour la France car nos produits ne se vendent pas tout seuls.

Premier pôle d'exportation avant l'aéronautique, l'agriculture doit améliorer son offre.

Certes la croissance est là, mais elle est en Afrique, en Asie ...

Nous améliorons notre professionnalisme. Des objectifs qualitatifs ont été fixés par moi à UBI France. L'organisation des filières en région et une vraie politique industrielle doit se mettre en place.

Devant le démantèlement du tissu industriel de la France, observons les coréens, les chiliens et bien d'autres, avec leur politique bien guidée pour la conquête des marchés internationaux.

7 millions d'emplois dépendent des exportations. Ce serait donc une aberration d'imaginer fermer nos frontières.

Je voudrais préciser que le Ministre du Commerce Extérieur n'a qu'un pouvoir d'incitation.

Devant des pays émergents qui bougent à toute vitesse, si on ne s'adapte pas rapidement nous risquons la marginalisation.

- **La Chine** : Il est très difficile de vendre certains produits ou savoir-faire à la Chine ; les autoroutes en sont une parfaite illustration. Le protectionnisme est réel.

C'est également vrai pour le Japon avec la construction de TGV.

D'où le désir de procéder par réciprocité à l'égard de certaines nations dont les pays émergents.

A cet égard, la Commission Européenne devrait être particulièrement vigilante sur la question de la réciprocité.

Nous constatons que même les huîtres Gilardos font l'objet de contrefaçons en Chine.

- **Les problèmes à résoudre en France :** il concernent l'offre, la réciprocité, le coût du travail, la fiscalité, l'innovation, l'accompagnement export avec UBI France ...

Il faut donc que la France réinvente une véritable politique industrielle pour aboutir à la création d'emploi.

On évoque les niches économiques, certes, mais les Chinois savent aussi bien traiter ce type de marché.

Parvenir à reprendre pied dans le marché mondial, voilà l'objectif en France. Pour cela, il faudrait aboutir à un consensus en France sur la question du coût du travail.

Au terme de cette intervention, le Président CHAMBON informe l'assemblée de l'accueil au sein du Cercle Turgot de Hubert RODARIE, Directeur Général de la SMA BTP.

## LE DÉBAT

S'ouvre alors une série de questions.

François-Xavier SIMON, s'adressant à Pierre LELLOUCHE, lui dit adhérer à son analyse sur les éléments structurants. Cependant, s'agissant des actions à mettre en œuvre, si certaines relèvent du gouvernement, d'autres pas. Que faut-il dès lors mettre en œuvre pratiquement pour le développement du commerce extérieur de la France ?

L'intervention du général SINTES porte sur deux points:

1°- Les protectionnistes (tels Arnaud Montebourg et autres ...) vous rejoignent pleinement. Les entreprises chinoises de BTP sont en Europe. Nous sommes exclus de leurs marchés publics. Les marchés en Chine sont donc déloyaux.

Il convient alors de mettre en place des règles !

40 % de notre déficit extérieur est avec la Chine.

2°- Cela fait 10 ans que la France n'arrive pas s'adapter à la mondialisation. Tout ce qui se met en place n'aboutira que d'ici une dizaine d'années environ.

Alors, si l'on procédait à l'allègement des charges des entreprises de 15 à 20 %, qu'en pensez-vous ?

A ces deux interventions, Pierre LELLOUCHE répond dans l'ordre :

- Nos normes commerciales passent par l'harmonisation européenne (tarification, TVA, etc). Toute cette négociation transite par l'Europe. Nous sommes donc en permanence en retard par rapport à cette réalité et face à des mastodontes qui de leur côté fonctionnent.

Il n'y a pas de solution facile.

La notion de protectionnisme européen connaît une traduction dans les discours mais pas suffisamment dans la réalité car on ne peut objectivement procéder de la sorte et cela ne pourrait être envisageable que pan d'activité par pan d'activité.

- S'agissant du Japon, un accord de libre-échange a été ouvert. Mais dans les faits, la France ne parvient pour ainsi dire à rien exporter comme activité alimentaire à ce pays. Impossible d'y vendre un kilo de bœuf !
- L'Allemagne a adopté des lois particulières qui ont payé. Mais il faut sur un plan pratique une dizaine d'années pour y parvenir.

- La fiscalité des entreprises en France est un élément essentiel, mais il faut parvenir sur ce terrain à un consensus avec l'opposition politique. Et pourtant, je puis vous assurer qu'il n'y a pas de génies plus commerciaux en Allemagne qu'en France.

Une des raisons concerne notre Code du travail, mais tout cela ne fait pas l'objet d'un consensus, autant avec les syndicats qu'avec l'opposition.

Les grands groupes se doivent de rester français, et pas comme certains aller installer leur état-major en Chine.

Systématiquement, le ministre demandera à ces grands groupes quels sont les sous-traitants, quelles sont les PME qui ont été amenés dans leurs bagages, en Chine ou ailleurs.

Hervé de CARMOY remercie Pierre LELLOUCHE de son propos et évoque trois points simples à retenir :

1°- On ne développe pas des PME sans argent. Et objectivement aujourd'hui il n'y a pas d'argent. Nos banques s'occupent de spéculer massivement pour estomper les actifs toxiques qu'elles portent dans leur bilan.

2°- Revenant d'Israël et de Singapour, je vois qu'il y a dans les universités des associations entre chercheurs et capital-risqueurs.

3°- La gestion des PME est administrativement onéreuse. Parmi les contraintes figurent la prime « Sarkozy » sur les PME qui entraîne des difficultés administratives et sociales. Sans cela, la situation des entreprises serait sensiblement améliorée.

Jean-Jacques PLUCHART fait observer qu'il y a un déficit d'accompagnement des PME en France par rapport à l'Allemagne, notamment pour les PME exportatrices.

Jacques GODRON fait remarquer que le déficit de l'offre se situe dans les régions.

La vraie question consiste à définir les responsabilités majeures. On observe que les chambres consulaires sont essentiellement concentrées sur leur propre réseau.

99 % des régions ne s'intéressent pas vraiment au futur de leur développement économique. J'en veux pour preuve leur absence dans le financement des pôles de compétitivité.

Dès lors, pourquoi ne pas imaginer quelques préfets en charge de l'exportation ?

Jean-François PHELIZON souligne que le talon d'Achille des entreprises est la bureaucratie et la nécessaire révision des Codes.

A ces différentes interventions et questions, Pierre LELLOUCHE précise d'abord que le rôle des banques consiste à recycler l'argent des épargnants dans l'économie. Voilà leur vocation, et pas de se lancer dans la spéculation.

La crise de 1929 est la même crise qu'aujourd'hui, une crise de la rapacité. Il n'a pas été mis fin à cela aux USA, même depuis l'élection du Président Obama. Je rappelle accessoirement que son budget de campagne est de 1 million de Dollars.

En France, le phénomène de « moutonisme » poussait presque toutes les banques à être très spéculatives avec des rentabilités à 15 %.

La création d'OSEO conjuguée avec l'aide de la COFACE consiste précisément à avoir un accompagnement robuste.

Je dis qu'il faut réguler ! Un système financier sans régulation est contraire à la démocratie.

Nous n'avons pas de gouvernance économique mondiale.

S'agissant de Bâle III, je constate également qu'il n'y a pas d'accord des banques américaines.

Pour ce qui concerne la question du coaching, l'équipe de France doit cesser de jouer chacun dans son coin.

Je suis obligé de composer avec les Présidents de région. Je remarque au passage que certaines ont même leur propre poste de développement économique à l'étranger.

A titre d'exemple, la CCIP dispose d'un budget de 700 millions d'Euros.

Quant à la bureaucratie d'Etat, il n'est dans les fait que de 1/1000 pour les équipes affectées à l'exportation et c'est là mon problème. J'essaye néanmoins d'agir en étant pragmatique.

Il convient de simplifier, notamment par le biais de chartes négociées car je n'ai pas de moyen de coercition.

Au terme des lois de décentralisation, les régions ont beaucoup d'autonomie. L'objectif consiste à conduire toutes les parties concernées à œuvrer ensemble.

Dans ce contexte ; il faut donc faire preuve d'une pédagogie du déficit et des enjeux du moment. C'est notre challenge.

S'agissant des marchés agroalimentaires et leur organisation, il faut probablement une vision plus large et plus centrale.

Patrick COMBES prend la parole pour préciser qu'à une époque où la zone Euro est en danger, et au vu de l'importance du commerce extérieur de l'Allemagne, il convient de l'inciter à rester dans la zone Euro.

En outre, on observe une défiance de la zone euro et on s'aperçoit que le cours de l'Euro est encore fort par rapport à celui du Dollar.

Philippe DESSERTINE rappelle que nous sommes dans une guerre monétaire. Cela veut dire une sous-évaluation du Dollar, et pas seulement l'épouvantail du Yen brandi si fréquemment.

Concernant la sous-traitance en Dollar, l'Allemagne perçoit-elle le problème ?  
Et existe-t-il des mesures de rétorsion ?

Nicolas BOUZOU souligne que la question du change est très importante.

1°- On a aujourd'hui 1 Euro supérieur à 1,40 Dollar.  
Avec cette question de l'Euro par rapport au Dollar, nous disposons d'un levier d'action.

2°- La politique fiscale : y a-t-il une bonne communication entre le Ministère des finances et le commerce extérieur ?

Pierre LELLOUCHE répond qu'il n'y a jamais eu une chaîne de commandement aussi bien huilée qu'aujourd'hui entre l'Elysée et le Trésor.

Cependant, un grand soir fiscal serait salutaire. Il y a un véritable enjeu de nature sociale.

Prendre la mesure de la réalité consiste aussi à rappeler, à titre d'exemple, qu'en Chine il faut aujourd'hui mettre chaque année sur le marché intérieur 30 millions de chinois au travail pour éviter des tensions sociales.

S'agissant de l'impact de la monnaie :

Aux USA la politique consiste à laisser filer la monnaie et se battre sur l'exportation face à la Chine. Au surplus, les USA ont la possibilité d'émettre de la monnaie nouvelle. En France, on ne peut pas faire cela (dispositions du traité de Maastricht).

Mais les patrons ne sont pas exempts de responsabilité. Par exemple, on ne peut chaque fois que l'on fabrique un Airbus en faire réaliser un morceau dans le pays à qui l'avion est vendu.

On observe un hiatus entre la rationalité économique et la rationalité politique.

Jacques-Henri DAVID interroge Pierre LELLOUCHE : nous venons de balayer le mode de fonctionnement de la gouvernance en Europe. S'agissant de la dette grecque, il y a une plaie ouverte et qui saigne. Elle doit être traitée en urgence. Comment pensez-vous procéder ?

Pierre LELLOUCHE répond qu'il ne peut s'exprimer sur ce sujet, seuls les ministres en charge le peuvent.

Néanmoins, nous avons un traité qui individualise nos dettes et nos déficits.

Pour rester dans l'épure, la France a tout de même dû rajouter 12 milliards de taxes à 6 mois des élections.

\*  
\*      \*

Au terme du débat, le président Jean-Louis CHAMBON intervient alors auprès de Pierre LELLOUCHE pour lui préciser que selon la tradition du Cercle Turgot, lorsque l'orateur aura été particulièrement brillant, et s'il l'accepte, il devient membre d'honneur du Cercle Turgot.

Pierre LELLOUCHE l'accepte avec plaisir et se voit remettre le diplôme de membre d'honneur et l'ouvrage « Rigueur ou relance, le dilemme de Buridan ou la politique économique face à la dette », dernière publication du Cercle Turgot.